



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 6 janvier 2017

153 Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents : Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER, Nathalie FORTIN, Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN, Alban GENOUD, Marc LOUREAU.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal ; Mme Lydia LINARES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Le Maire demande la possibilité d'ajouter une délibération :

Délibération pour payer les factures d'investissement et de fonctionnement avant le vote du budget primitif 2017

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION :

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 2 décembre 2016.

Cependant, Frédéric LAMY fait la remarque suivante : concernant le haut débit, ce n'est pas le SIDEC qui participe au financement mais le Conseil Départemental du Jura avec la Communauté de Communes.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- Suite à l'accident sur le pont d'Arlay, l'expert est passé. La commune attend l'accord de l'assurance pour lancer les travaux de réfection.
- Le panneau « Attention Enfants » a été installé rue du Champ-au-Loup.
- Le repas du Conseil et des Anciens s'est bien déroulé.
Nous retenons pour 2017 la date du 02 décembre pour le repas et du 10 décembre pour l'arbre de Noël
- Le bulletin municipal 2016 a été distribué. Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette réalisation.
-

- La sœur de Colette CLAVIER souhaite vendre une parcelle de bois de 26 ares qui jouxte les bois de la commune. La commune fera une proposition de prix. Nous contacterons également le propriétaire de la parcelle voisine de 30 ares pour lui demander s'il serait vendeur et ainsi nous optimiserions les frais de notaire.
- Un chemin communal en haut de Paradis n'est pas entretenu depuis très longtemps et il est recouvert de buissons et même d'arbres. Il est situé à côté d'une vigne appartenant à un privé qui souhaite replanter en partie. Il faudra se rendre sur place afin de retrouver les bornes et de voir si ce chemin peut être ré-ouvert en coupant le bois qui s'y trouve.

NOM ET SIEGE DE LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES :

La Communauté de communes, créée au 1^{er} janvier 2017, a pour nom : Communauté de communes « Bresse – Haut de Seille » et pour siège la ville de Bletterans.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 1

NUMERIQUE :

Pour la commune de Quintigny, le coût du numérique est estimé à 23 000.00 € pour une centaine de lignes à répartir entre la communauté de commune et la commune. Les travaux consisteraient en une amélioration du débit. La somme de 10 000 euros sera inscrite au budget 2017 afin de montrer notre volonté de nous engager et d'être prêts financièrement lorsque les travaux seront lancés. Il reste à la Communauté de Communes à établir les priorités mais les critères ne sont pas encore définis.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

Le droit de préemption est pris, la publication est parue dans les journaux. La commune recevra dorénavant des demandes de notaires qui signent des compromis de vente pour un bien sur la commune et pour lequel ils doivent lever les conditions suspensives à la vente (comme l'est la préemption communale)

Le cas ne se fait pas attendre puisque Maître Ducret Vernier est en charge de la vente d'un bien au 124 rue du Champ au Loup et souhaite savoir si la commune souhaite exercer son droit de préemption.

VOTE contre l'exercice du droit de préemption : Pour 0 – Contre 11 – Abstention 0

DELIBERATION PAIEMENT FACTURES:

Il faut prendre une délibération autorisant le paiement de factures d'investissement et de fonctionnement avant le vote du budget primitif 2017.

VOTE : pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

ECLAIRAGE PUBLIC :

L'éclairage public de Quintigny est commandé par 4 armoires. Une d'entre elles peut être programmée de façon à modifier l'éclairage (notamment pour la rue Charles Nodier où se trouve la salle de convivialité) certains soirs particuliers comme pour la nuit du 31 décembre et celle du 13 juillet mais également les samedis soirs jusqu'à 2 heures.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE - HAUT de SEILLE » :

L'élection du Président de la nouvelle communauté de communes aura lieu ce lundi.

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

- SIEA Bletterans : Le marché « Diagnostic des assainissement non collectif » a été attribué.

QUESTIONS DIVERSES :

- La commune souhaite toujours acheter un vidéo projecteur. Un premier devis a été demandé chez EXPERT Lons.
- Il faudrait réactiver la commission « Action sociale ».
- Les dates des élections sont communiquées :
 - les dimanches 23 avril et 7 mai pour les présidentielles
 - Et les dimanches 11 juin et 18 juin pour les législatives.

La séance est levée à 22h15

Vu pour être affiché le 11 janvier 2017, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 11 janvier 2017

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Lydia LINARES

Le Maire,
Yves MOINE